

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Riche d'homologation N°
Voiture de tourisme	G M C	Suburban / modèle TK 10 906 (5 places)	CH 0348 03

Constructeur	G M C TRUCK & COACH DIVISION of G M C, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Suburban TK 10906" et "CH 0348 03" devant le No du châssis "TK L 16,."		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, sur l'auvent		
N° du châssis	sous le capot, à droite, en haut sur le longeron (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	" 57 " sur face avant, à gauche sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Biene		
Véhicule homologué	TK L 166F 507 091	Signes fixes dans code du type	TK 10 906 / TK L 16,.

Chassis		Moteur	CHEVROLET	Type	V8-350.4bbi(L)
Nombre d'essieux	2	Marque	V	Temps	4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique				
Transmission	boîte automatique + boîte complémentaire route / terrain				
Nombre de vitesses	3 x 2	Carburant	B	Position	avant
Frein de service	Entraînement toutes roues, constant hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur AV = soupape de dosage				
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service				
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière				
Ralentisseur	-				
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée				
		Bruit à proximité	86,5	dB/A	à l/min 2850 *
		Silencieux	1 = 540 x 240 x 135 mm		
		Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,6 % à 660 t/min **		
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)					Poids	avant	arrière	total	
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h		Poids à vide	1180	1140	2320		
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	à gauche + à droite		Charge utile	66	588	654		
Cale	-	Attelage	-		Poids total	1246	1728	2974		
Antivol	verrouillage de la direction					Garantie fabr.	1633	1728	3311	
Nombre de places	1	5	av	2	centre	LR 78 - 15C	LR 78 - 15C	(Variantes +)		
						Ply / bar	R / 2,0	R / 2,5	voir remarques)	
Dimensions	int.	ext.	Empattements		Charge	1660	1900	pour V max	138 km/h	
Longueur	2450	5610	3289		Jantes	varie selon la marque, minimum 138 km/h				
Largeur	1600	2040	/			6 JJ x 15				
Hauteur	950	1870	Vole +)	av	1708	ar	1618	Garantie poids remorquable avec frein	5507	
Porte à faux	lat.	Voies		av	-		Garantie poids remorquable sans frein	-		
	av	-		ar	-		Garantie poids de l'ensemble	-		
	ar	1135	1435	Braquage	g	13400	d	13400	Poids remorquable testé	5507
Distance volant - vers l'avant du véhicule						Vitesse maximale selon le constructeur	138		km/h	
						Vitesse maximale testée	-		km/h	
						Charge garantie sur le toit	136		kg	

Équipement	§) HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E)	
Feux de position	GUIDE 1T SAE STIAR P1 73	
Feux rouges	GUIDE 1T SAE STIAR P1 73	
Feux stop	1 (E)	
Climoteurs	av	SAE AP2 3TA ar voir feux rouges
Catadioptres	av	SAE A68 ou 77 DOT
Feux de gabarit	av	voir feux rouges
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ dans pare-chocs	
Essuie-glace	2 balais avec 5000 lave-glace	
Avertisseurs	DELCO RENVY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	G M C	Suburban	
Homologation N°	CH	0348 03	
Carrosserie	Limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	2320	Carburant	B
Charge utile	654	CV-impôt	29,18
Poids total	2974	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 3,73 = 75,5 dB/A.
- ** Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve sous le capot, à droite, sur l'auvent.
- + Variante de pneus : L 78 - 15 D 8 PR AV 1660 (2,0) AR 1900 (2,5) Y-max. varie selon la marque, minimum 138 km/h.
Variante de jantes : 8 JJ x 15 voies AV 1741 mm AR 1651 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite vers la gauche, jusqu'à 45°; la sonde de mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg;
- 103 - ne peut être utilisé que pour le transport de charges basses.

Lieu et date de l'homologation Studen, 13.02.78

Homologation fédérale des types de véhicules